



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 7

Révision nr : 3

Date : 30 / 5 / 2012

Remplace la fiche : 22 / 8 / 2006

BetaDuo**16304030BE**

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Ref. n° : 16304030BE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage :
Agriculture
Produit Phytopharmaceutique.
Herbicide
(EC) Concentré émulsionnable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.
P.O. Box 355 3830 AK Leusden, The Netherlands
Phone: (+31) (0) 33 4453 160
Fax: (+31) (0) 33 4321 598
h.vogelezang@mabeno.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Voir fournisseur. (Numéro de téléphone est accessible uniquement pendant les heures d'affaires.)
ou
Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide
BE : +32 70 245 245
NL : +31 30 274 88 88 Ce service est uniquement disponible pour les professionnels de la santé.
DE : +49 30 19240

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xn; R22
Xi; R41
N; R50-53

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



- Phrase(s) R

- Phrase(s) S

: Nocif
Dangereux pour l'environnement.
R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 41 : Risque de lésions oculaires graves.
R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
S 2 : Conserver hors de portée des enfants.
S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.
S 28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau.
S 35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S 39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Makhteshim Agan Holland & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 7

Révision nr : 3

Date : 30 / 5 / 2012

Remplace la fiche : 22 / 8 / 2006

BetaDuo**16304030BE**

2. Identification des dangers (suite)

S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

• Informations additionnelles sur les dangers

: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3. Autres dangers

Nocif en cas d'ingestion.

Risque de lésions oculaires graves.

3. Composition/informations sur les composants

Milange						
Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EC	annex CE	REACH	on utilisé
Ethofumesate	: 9.5 %	26225-79-6	247-525-3	607-314-00-2	-----	N; R51-53 ----- Aquatic Chronic 2
Phenmedipham	: 9.8 %	13684-63-4	237-199-0	616-106-00-0	-----	N; R50-53 ----- Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1
1-Butanol	: 1 - 5 %	71-36-3	200-751-6	603-004-00-6	-----	R10 Xn; R22 R67 Xi; R37/38-41 ----- Eye Dam 1 Flam. Liq. 3 Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 STOT SE 3 STOT RE 3
Isophorone	: 50 - 60 %	78-59-1	201-126-0	606-012-00-8	-----	Carc. Cat. 3; R40 Xn; R21/22 Xi; R36/37 ----- Acute Tox. 4 (skin) Acute Tox. 4 (oral) Carc. 2 Eye irrit 2 STOT SE 3
Solvnet-naphtha, light aromatic	: 0.1 - 2 %	64742-95-6	265-199-0	649-356-00-4	-----	R10 Xn; R65 R66 R67 Xi; R37 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1
Solvent-naphtha, heavy aromatic	: 0.1 - 1 %	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	-----	Xn; R65 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1
Solvent-naphtha, heavy aromatic	: 1 - 10 %	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	-----	Xn; R65 ----- Asp. Tox 1
Distillates, light, hydrotreated	: 0.1 - 5 %	64742-47-8	265-149-8	649-422-00-2	-----	Xn; R65 ----- Asp. Tox 1
Tensio active	: 1 - 10 %	-----	-----	-----	-----	C; R34 ----- Skin Corr. 1B Eye Dam 1

Autres informations

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

Makhteshim Agan Holland & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland

Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Révision nr : 3

Date : 30 / 5 / 2012

Remplace la fiche : 22 / 8 / 2006

BetaDuo

16304030BE

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 10 - 15 minutes, en rétractant fréquemment les paupières.
Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR.
Faire boire de l'eau.
Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Adéquats : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques particuliers : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , oxydes d'azote , oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Eteindre toutes les sources d'ignition.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement : L'eau de lutte contre le feu de dike pour la disposition postérieure.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage : Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

Makhteshim Agan Holland & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland

Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 7

Révision nr : 3

Date : 30 / 5 / 2012

Remplace la fiche : 22 / 8 / 2006

BetaDuo

16304030BE

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver abondamment après manutention.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans les conteneurs d'origine.
Température de conservation :
Température minimum: -18 °C
température maximale: 30 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Respirateur agréé. (Filter A)
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié et les bottes résistantes aux produits chimiques
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Protection des mains : D'exposition à long terme :
Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
Délai de rupture : 480 min
L'épaisseur du matériau : 0.7 mm
D'exposition à court terme :
Délai de rupture : 30 min
L'épaisseur du matériau : 0.4 mm
Matière : Néoprène

Hygiène industrielle : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

MAC [ppm] : 5 Phenmedipham
5 (25 mg/m³) Isophorone
15 (45 mg/m³) 1-Buthanol
20 (100 mg/m³) Solvent-naphtha, heavy aromatic
20 (100 mg/m³) Solvent-naphtha, light aromatic
20 (100 mg/m³) Distallates, light, hydrotreated

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide.
Couleur : Jaune
Odeur : Aromatique.
pH : 4.2 (1% solution)
Point d'éclair [°C] : 72
Zone de fusion [°C] : 69.6 - 70.7 (Ethofumesate)
143 - 144 (Phenmedipham)
Masse volumique [kg/m³] : 990

Makhteshim Agan Holland & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland

Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 7

Révision nr : 3

Date : 30 / 5 / 2012

Remplace la fiche : 22 / 8 / 2006

BetaDuo

16304030BE

9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- * Solubilité dans l'eau : Emulsifiable.
- Log P octanol / eau : 2.7 (pH 6.4; 20°C) (Ethofumesate)
3.59 (pH 3.9) (Phenmedipham)
- Inflammabilité : Ininflammable.
- Propriétés comburantes : Incomburant.
- Propriétés explosives : Inexplosif.

9.2. Autres informations

- * Tension de surface : 32 mN/m (25 °C)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur ,
flamme nue ,
Sources d'inflammation ,

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère: , oxydes de carbone , oxydes d'azote , oxydes de soufre

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Oral : LD50 (rat) > 2000 mg/kg
- Cutanée : LD50 (rat) > 2000 mg/kg Légèrement irritant pour la peau
- Inhalation : LC50 (rat) > 5.06 g/m3 concentration possible maximum

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde.

Cancérogénicité : Catégorie: 3

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non mutagène.

Narcotique : Aucune donnée disponible.

Makhteshim Agan Holland & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Révision nr : 3

Date : 30 / 5 / 2012

Remplace la fiche : 22 / 8 / 2006

BetaDuo

16304030BE

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecotoxicité : Poisson
CL50 (96h) = 8.81 mg/l Oncorhynchus mykiss
NOEC (96h) = 0.71 mg/l Oncorhynchus mykiss
Daphnia magna
CE50 (21 jour(s)) = 1.6 mg/l
Algues
EbC50 (72h) = 1.94
ErC50 (72h) = 11.89
NOEC = 0.08 mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- * EWC-Nr. (Catalogus de rebut d'Européen): : Les codes EWC indiqués sont des recommandations basé sur l'utilisation probable de ce produit.
Dans certaines circonstances des codes EWC différents peuvent aussi être assignés basé sur l'utilisation spécifique et les provisionnements de conversion des déchets chez l'utilisateur.
02 01 08 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
20 01 19 pesticides
- Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU : 3082

Etiquette(s) de danger



: 9 9E

Nom d'expédition propre

: UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Ethofumesate, Phenmedipham), 9 (9E), III, (E)

I.D. n° :

: 90

Transport terrestre

ADR/VLG

: Classe : 9
Groupe d'emballage : III

Quantités limitées

: Remarques:
Emballage combine: Quantité nette maximale par emballages intérieur : 5 l.

Makhteshim Agan Holland & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland

Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Révision nr : 3

Date : 30 / 5 / 2012

Remplace la fiche : 22 / 8 / 2006

BetaDuo**16304030BE**

14. Informations relatives au transport (suite)

Transport par mer

IMO - Nom d'expédition propre : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Ethofumesate, Phenmedipham), 9 (9E), III, (E)

Code IMO-IMDG : Classe : 9
Groupe d'emballage : III

IMDG-Pollution marine : Oui.

N° de fiche de sécurité : F-A , S-F

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Belgique : Numéro d'agrément: 8066/B
Contient : Phenmedipham & Ethofumesate

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre 3 : R 10 : Inflammable.
R 21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 34 : Provoque des brûlures.
R 36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R 37 : Irritant pour les voies respiratoires.
R 37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R 40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R 41 : Risque de lésions oculaires graves.
R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Littérature : European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (ADR)
International Maritime Dangerous Goods; 2006 edition; IMO

Autres données : Changements de la version précédente - Voir : *

Rédigée par : HPV
regulatory@aako.nl

Le contenu et le format de la fiche signalétique, conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 et ses modifications ultérieures.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin du document

Makhteshim Agan Holland & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494